

Ordre du jour:

1. Procès-verbal de l'assemblée générale du 30 juin 1969,
2. Rapport du président,
3. Comptes et rapport de la commission de gestion,
4. Cotisation annuelle,
5. Renouvellement du comité,
6. Nominations de la commission de vérification des comptes,
7. Activité de Pro Grandson,
8. Divers et propositions individuelles,
9. Communication sur l'Encyclopédie vaudoise,
10. Film.

Monsieur Reymond salue les quelques 60 personnes présentes et particulièrement Monsieur Jufer, délégué de la Municipalité, Monsieur Mottaz, président des Intérêts d'Yverdon, Monsieur Rivier et Melle. Desmeules qui présenteront l'Encyclopédie et Mr. Jean Thévenaz cinéaste. Se sont excusés : Madame Bourquin, Messieurs Gasser, père et fils et Monsieur Reymond, président de la Société de développement des Tuileries.

Pendant que circule le prospectus, Monsieur le président ouvre la séance et passe à l'ordre du jour,

1. soit la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale du 30 juin 1969 qui est adopté sans commentaires.
2. Dans son rapport, le président relève toutes les activités de Pro Grandson au cours de l'année écoulée. Le concours de décoration florale a réuni 18 participants, l'activité culturelle s'est concrétisée par 2 concerts, la course des aînés, favorisée cette année par très beau temps qui laisse toujours le meilleur souvenir, le balisage de la ville, 5 plans ont été renouvelés de manière plus durable que les précédents, le prospectus du Nord vaudois avec encart sur Grandson, la place du stand améliorée par l'installation de 4 tables, décerné 2 livres à 2 élèves de la classe O.P., la collaboration avec d'autres sociétés, telles que l'Association du Nord vaudois et tourisme pédestre.
Monsieur Reymond termine son exposé en remerciant, au nom de Pro Grandson, les autorités et la population. Son rapport est adopté sans commentaires.
3. Vérification des comptes. Madame Payot, vérificatrice, ayant été promue membre, c'est Monsieur Payot, qui a bien voulu remplacer, qui donne la lecture des comptes, en expose le détail et en donne décharge à Monsieur Pilet, caissier en le remerciant et le félicitant de son travail. Monsieur Reymond remercie le rapporteur ainsi que Madame Bollens et Monsieur Klein qui faisaient partie de la commission. Monsieur Reymond ajoute encore quelques explications sur la manipulation de l'argent. Les recettes de la société consistent en cotisations, taxes de séjour communales qui s'établissent par 1/4 à Pro Grandson, 1/4 aux Tuileries et 1/2 à la commune, les taxes ristournées par l'Office du tourisme et les intérêts du capital inaliénable de frs. 5000.-
4. La cotisation annuelle est maintenue à frs. 5.- minimum.
5. Renouvellement du comité. 3 démissions sont enregistrées, celles de Mrs. Rapin, Dériaz et Roulet. Malgré leur absence, Monsieur Reymond remercie ces membres pour leur travail au sein de Pro Grandson. Il fait ensuite l'éloge de Monsieur Müller, décédé, véritable serviteur au sens propre du terme, qui a construit à lui seul, le sentier de la Merveilleuse. L'assemblée est priée de se lever pour lui rendre hommage. - Le comité reste dans sa composition actuelle, Monsieur Reymond continue d'assumer la présidence aux acclamations de l'assemblée.
6. Nominations de la commission de gestion. Celle-ci reste pareille, n'ayant fonctionné qu'une fois.
7. Activités de Pro Grandson. Elles ont été relatées dans le rapport du président. Toutefois, Monsieur Mantandon souhaite une plus grande participation au concours de décoration florale et demande un effort plus grand de la part de la population. La course des aînés est fixée au 12 septembre avec départ à 11 hres. - N'ayant pas trouvé d'autre appellation, le prospectus du Nord vaudois est apprécié pour sa belle présentation. La vue de Grandson avec les Alpes est due à un Grandsonnois, Monsieur René Vautravers. - En vue d'instituer un musée le président fait appel à toute personne qui serait en mesure de fournir des pièces, docu -

ments ou photographies sur Grandson et son histoire. - Les plans de la route nationale 5 ont été déposés à Berne. - L'exposition de peinture de Monsieur Rouiller a rencontré un joli succès ce qui incite Monsieur Chamot qui en était l'organisateur à récidiver dans un autre genre pour l'automne ou le printemps prochains. - Des panneaux seront placés à l'entrée et à la sortie du territoire désigné sous le nom de Nord vaudois.

8. Divers et propositions individuelles. Melle. Varidel demande une salle pour aînés et personnes isolées. La question a déjà été envisagée, mais étant donné les difficultés n'a pas encore trouvé de solution.
9. Monsieur Reymond donne la parole à Monsieur Rivier qui présente un exposé très intéressant sur l'Encyclopédie vaudoise. Nul doute qu'il aura captivé et intéressé les auditeurs.
10. A 9 hres. 30 la séance est levée pour faire place au film qu'a tourné Monsieur Thévenaz lors de la course des aînés de l'automne 69. Les rares aînés qui se trouvaient dans la salle ont eu beaucoup de plaisir à se voir évoluer sur l'écran, les trop nombreux absents, comme toujours, ont eu tort.

Le Président:



La secrétaire:

